

L'Hôpital sous pression

Augmentation structurelle de la population, crise du financement public, manque de personnel. Les voyants sont au rouge

La mobilisation et suites

Les négociations sur les mesures structurelles avec le Conseil d'Etat sont au point mort. Les partis de l'Alternative et le MCG ont abrogé le « personal stop » et annulé la loi adoptée en décembre qui suspendait l'annuité 2016. Reste que le projet de budget 2016 de l'Etat demeure dans les limbes, car aucune majorité politique ne se dégage aujourd'hui pour l'adopter. Dans ce contexte, le Conseil d'Etat et les syndicats ont convenu de prolonger l'accord du 17 décembre jusqu'au 22 avril 2016.

Difficile dans ces conditions de croire que le personnel des HUG ne subira pas les conséquences des décisions des autorités politiques.

Beaucoup de questions restent ouvertes.

- Une majorité politique se dessinera-t-elle pour adopter un budget ? Si oui, les coupes dans les postes et les prestations seront-elles abandonnées ?
- Que se passera-t-il après le 22 avril ? Le Conseil d'Etat relancera-t-il ses mesures structurelles ? En annoncera-t-il d'autres ?
- Quel avenir pour la caisse de pension ? Alors que la population a voté la création de la CPEG en 2013, la droite et le Conseil d'Etat songent déjà à remettre en cause ses fondements (cotisations et primauté de prestation), ce qui pourrait se traduire par une nouvelle baisse du salaire net et une dégradation des conditions de retraite.
- Les HUG sortiront-ils de la grille salariale de l'Etat avec le risque d'entrer dans un système salarial opaque et arbitraire ? Actuellement le projet de loi 11594 est tou-

jours en suspens auprès des député-e-s alors que près de 2000 signatures ont été déposées pour en demander le retrait.

- Les dispositions de l'Office cantonal de l'inspection et des relations de travail en matière de durée de temps de travail et respect du repos seront-elles appliquées ? A l'heure actuelle, les 20 millions nécessaires à une mise en conformité avec la loi sur le travail ne sont pas débloqués.

Assemblée générale

Pour en débattre, le comité unitaire de lutte des services publics appelle tout le personnel de la fonction publique, et la présence du personnel hospitalier est primordiale, à se réunir en assemblée générale le

Lundi 11 avril 2016 à 20h
au Palladium, rue du Stand 3 bis

Tout ménage

Les différentes attaques contre la fonction publique mettent en péril les prestations. Pour expliquer aux usagers-ères que la lutte des fonctionnaires est aussi leur lutte, un appel aux dons est lancé pour la publication d'un tout ménage.

Pour y participer, merci de verser votre soutien à l'attention de Dario Lopreno, 5 rue Le Corbusier, 1208 Genève, sur le compte créé à cet effet : BCGECH7600788000050520936, mention « tout ménage ».

L'action syndicale du SIT aux HUG, envie d'en savoir plus, envie de participer ?

Le comité hospitalier du SIT se réunit toutes les trois semaines, une fois l'après-midi sur congé syndical, une fois en fin de journée. Il analyse, débat, décide les positions et les actions à mener : rédaction de tract d'information, lancement de pétitions, lettres à la direction générale ou aux autorités politiques, organisation de rassemblement ou grève du personnel, unité d'action avec les autres syndicats et le Cartel intersyndical du personnel de l'Etat et des secteurs subventionnés. Il désigne ses représentant-e-s pour les instances paritaires et participatives (réunions avec le chef du département de l'emploi, des affaires sociales et de la santé (DEAS), la direction générale des HUG, les différentes directions médicales, d'exploitation ou des services communs, commissions, groupes de travail).

Défense individuelle

Le syndicat assure la défense individuelle de ses membres dans toute situation de litige : reclassement pour raison de santé, évaluation de prestation, entretien de service, sanctions, insuffisance de prestation, protection de la personnalité, pression de la hiérarchie, difficultés d'horaires, etc.
La démarche du SIT s'inscrit dans un esprit constructif mais ferme pour la défense des intérêts du personnel.

Défense collective

Sur le plan collectif, le SIT assure la défense des conditions de travail du personnel en général mais aussi à l'échelon d'un service ou d'une unité : attitude autoritaire de la hiérarchie, mauvaise ambiance de travail, non respect des règles horaires, réorganisations, changements d'horaires, modifications des cahiers des charges, manque d'effectifs et lutte pour plus de postes de travail, etc.

Le comité SIT-hospitalier

Giorgio Brotini, aide-soignant au bloc opératoire, délégué CPEG.
Giorgio.Brotini@hcuge.ch

Lucia Floris, sage-femme, membre de la commission paritaire du Statut
luciafloris@hotmail.com; 079 692 21 76

Sophie Grandi, technicienne en radiologie médicale. Représentante du personnel au comité de gestion du DISIM, membre des commissions paritaires du Statut, Santé et Sécurité au travail, Technique, Pénibilité de la CPEG
sophie.grandi@hcuge.ch; 076 320 68 49

Xavier Lalanne, technicien support, membre de la commission Santé et Sécurité au travail et de la commission paritaire du Statut, délégué CPEG.
xavier.lalanne@hcuge.ch; 079 553 15 57

Jorge-Alejandro Muñoz, informaticien à la DSI, vice-président du SIT, membre suppléant à la commission Santé et Sécurité au travail, délégué CPEG
jorge-a.muñoz@hotmail.com; 022 372 61 54

Daniela Neves, psychologue, représentante du personnel au Conseil d'administration, membre du comité de gestion du DMIRG
seven.j@bluewin.ch; 022 750 02 73 (privé)

Judith Perez, aide-soignante et animatrice en gérontologie à l'Hôpital de jour de médecine communautaire. Représentante du personnel au DMCPURU, membre de la commission paritaire du Statut
judith-perez@hcuge.ch; 079 706 25 62

Geneviève Preti, conseillère en santé sexuelle, déléguée CPEG, représentante SIT au comité unitaire de lutte de la fonction publique
genepreti@sunrise.ch; 076 561 95 57

Martine Viret, sage-femme
Représentante du personnel au comité de gestion du GYNOBS
martine.viret@hcuge.ch

Nos permanences :

- Les mardis de 10h30 à 13h30 et les mercredis de 15h à 18h au SIT,
- Les jeudis de 12h40 à 13h40 au local syndical – 81, bd de la Cluse

Pour le secrétariat syndical :

Mirella Falco
mfalco@sit-syndicat.ch; 022 818 03 00